

Intervention du Haut-Commissaire de la République :

Cérémonie d'accueil dans la nationalité française

- jeudi 20 novembre 2014 -

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir et une certaine émotion que je vous reçois aujourd'hui pour la première cérémonie d'accueil dans la citoyenneté de l'année 2014.

Dans quelques instants je remettrai personnellement à chacun d'entre vous les décrets de naturalisation que vous attendez, au terme d'une démarche volontaire que vous avez engagée pour devenir Français.

Devenir français n'est pas une simple formalité, c'est un acte qui engage. C'est pourquoi il est important de marquer, par un moment solennel et symbolique, l'accueil de nouveaux compatriotes dans la communauté nationale.

Elément tout aussi symbolique, votre entrée dans la citoyenneté française se fait en Polynésie française. Ce magnifique territoire dans le Pacifique riche des différentes cultures qui cohabitent et du métissage des Peuples.

Il s'agit là d'un environnement chaleureux et accueillant au sein duquel vous trouverez, j'en suis persuadé, un cadre épanouissant pour vos premiers pas de citoyens français aux côtés de vos nouveaux compatriotes.

La famille française vous accueille aujourd'hui en son sein comme elle a intégré et accueilli plus d'un quart de nos compatriotes, car, en effet, un Français sur quatre a des origines étrangères.

D'ailleurs, à la lecture de vos fiches individuelles, je constate une diversité d'origines, espagnole, malgache, japonaise, canadienne, philippine, surinamienne, mongole, djiboutienne, syrienne, somalienne, néerlandaise, mexicaine, thaïlandaise, chinoise et brésilienne.

C'est bien cette diversité, ce métissage, qui constitue l'originalité et la grandeur de notre pays.

En effet, de tout temps, la France s'est enrichie des apports des femmes et des hommes qui l'on rejointe et ont participé à son histoire. Ils ont apporté avec eux, leur diversité, leur culture, leur savoir-faire, leurs traditions.

Vous vous inscrivez dans cette tradition. Aujourd'hui, la France n'est plus seulement votre lieu de résidence : elle devient votre patrie.

Devenir Français, c'est bénéficier des droits qui sont ceux de tous nos concitoyens et qui sont résumés dans la devise de notre République : « Liberté, Egalité, Fraternité »

Ces droits nous paraissent naturels aujourd'hui. Ils ont pourtant été gagnés de haute lutte par des générations de Français. Ce ne sont pas seulement des acquis : ce sont des conquêtes. Nous en sommes tous redevables à ceux qui nous ont précédés :

- 1798 avec l'abolition des privilèges ;
- 1848 avec celle de l'esclavage et l'établissement du suffrage universel ;
- Les années 1880 avec la liberté de la presse et l'éducation gratuite et obligatoire ;
- 1901 avec la liberté d'association ;
- 1905 avec la laïcité ;
- 1945 avec la sécurité sociale et le droit des femmes ;

En dépit de toutes ces avancées, la marche vers l'égalité demeure un combat d'aujourd'hui, qu'il s'agisse notamment des questions de parité et de lutte contre les formes de discrimination.

Adhérer à notre communauté nationale, c'est aussi un engagement, c'est comprendre et accepter que nous ayons des devoirs : le respect de la loi dans chacun de nos actes, l'intégration dans la communauté nationale et la maîtrise de la langue sans qu'il soit bien entendu question que vous renonciez à qui vous êtes, à vos origines.

Aimez la France.

Aidez à la construire, à la faire évoluer et contribuez à son rayonnement dans tous les hémisphères.

Soyez fiers d'affirmer « Je suis français »

Au nom de la République française, je vous souhaite, mes chers compatriotes, la bienvenue dans notre communauté nationale, bienvenue que nous allons marquer dans quelques instants par les accents de notre hymne national.

Je vous remercie.